Master de spécialisation en droit social

Le programme s'organise autour d'une combinaison de cours magistraux et d'exercices pratiques, complétés par un travail de fin d'études. Il est constitué d'un tronc commun d'enseignements obligatoires et d'un portefeuille de cours couvrant tous les aspects du droit social parmi lesquels les étudiants doivent effectuer un choix.

Les étudiants peuvent remplacer jusqu'à deux cours de leur programme par des enseignements équivalents à la VUB.

Année unique | MS-DSOC

Prérequis au programme

Les pré-requis sont imposés, en tout ou en partie, aux étudiants qui ne sont pas titulaires d'un master en droit obtenu en Belgique. Ce programme peut être complété par d'autres cours si cela s'avère nécessaire.

DROI-O401 European integration through law – Chloé BRIERE - 5 crédits (Cours magistral:24h)

DROI-C3004 Droit du travail – Elise DERMINE – 5 crédits (Cours magistral 36h)

DROI-C4027 Droit de la sécurité sociale – Daniel DUMONT – 5 crédits (Cours magistral:24h)

Cours obligatoires

En cas d'allègement du programme sur plusieurs années, la répartition des cours doit être approuvée par le directeur du master de spécialisation. En principe, les deux séries d'exercices pratiques et le mémoire doivent être suivis la dernière année.

DROI-C5006 Droit approfondi des relations collectives de travail | JEAN-FRANCOIS NEVEN (Coordonnateur)
5 crédits [cours magistral: 24h] deuxième quadrimestre Français

DROI-C5120 Droit approfondi des relations individuelles de travail | Elise DERMINE (Coordonnateur)
5 crédits [cours magistral: 24h] premier quadrimestre Français

DROI-C5165 Droit approfondi de la sécurité sociale | Daniel DUMONT
5 crédits [cours magistral: 24h] premier quadrimestre Français

DROI-C610 Exercices pratiques de droit approfondi de la sécurité sociale | Sophie REMOUCHAMPS (Coordonnateur)
5 crédits [exercices dirigés: 24h] premier quadrimestre Français

DROI-C612 Exercices pratiques de droit approfondi du travail
5 crédits [exercices dirigés: 24h] deuxième quadrimestre Français

MEMO-C604 Mémoire de fin d'études
15 crédits année académique Français

En plus des cours obligatoires, les étudiants doivent choisir 20 crédits, soit quatre cours parmi les sept cours suivants :

Quatre cours à choisir parmi

DROI-C4029 (optionnel) Droit pénal social | Charles-Eric CLESSE (Coordonnateur)
5 crédits [cours magistral: 24h] premier quadrimestre Français

DROI-C5112 (optionnel) Droit social comparé | Pieter Pecinovsky (Coordonnateur) et Daniel DUMONT
5 crédits [cours magistral: 24h] deuxième quadrimestre Anglais/Français

DROI-C5121 (optionnel) Droit social européen | Gautier BUSSCHAERT (Coordonnateur) et Daniel DUMONT
5 crédits [cours magistral: 24h] premier quadrimestre Français

DROI-C5138 (optionnel) Droit social de la fonction publique | JEAN-FRANCOIS NEVEN (Coordonnateur) et Jonathan DE WILDE D'ESTMAEL
5 crédits [cours magistral: 24h] deuxième quadrimestre Français

DROI-C5142 (optionnel) Droit social international | Silvia Rainone (Coordonnateur) et Elise DERMINE
5 crédits [cours magistral: 24h] deuxième quadrimestre Français

DROI-C605 (optionnel) — Droit de la réparation des risques professionnels | Charles-Eric CLESSE (Coordonnateur)
5 crédits [cours magistral: 12h] premier quadrimestre Français

DROI-C681 (optionnel) — Droit du bien-être au travail | Vanessa DE GREEF (Coordonnateur)
5 crédits [cours magistral: 24h] deuxième quadrimestre Français

Cours optionnels

Les cours suivants sont proposés aux étudiants qui ne peuvent atteindre un total de 60 crédits au moyen des cours obligatoires et des cours à choisir, parce qu'ils peuvent faire valoir des crédits déjà acquis. Après avoir épuisé la liste des cours à choisir, ces étudiants doivent suivre un ou plusieurs des cours ci-dessous, de manière à atteindre le total de 60 crédits. Tout autre cours offert à l'ULB peut être suivi, avec l'approbation du directeur du master de spécialisation, et pour autant qu'un lien avec le droit social puisse être établi.

Au maximum trois cours à choisir parmi

DROI-C4028 (optionnel) — Droit pénal des affaires | Charles-Eric CLESSE (Coordonnateur) et Laurent Kennes
5 crédits [cours magistral: 24h] deuxième quadrimestre Français

DROI-C5012 (optionnel) — Droit belge des étrangers | Philippe DE BRUYCKER (Coordonnateur) et Céline VERBROUCK
5 crédits [cours magistral: 24h] premier quadrimestre Français

DROI-C5127 (optionnel) — Modes alternatifs de règlement des différends | Olivier CAPRASSE (Coordonnateur)
5 crédits [cours magistral: 24h] premier quadrimestre Français

DROI-C5141 (optionnel) — Approches juridiques des discriminations | Isabelle RORIVE (Coordonnateur)
5 crédits [cours magistral: 24h] premier quadrimestre Français

DROI-O616 (optionnel) — EU Migration and Asylum Law | Philippe DE BRUYCKER (Coordonnateur)
5 crédits [cours magistral: 24h] deuxième quadrimestre Anglais

DROI-O622 (optionnel) — Libre circulation des citoyens | Philippe DE BRUYCKER (Coordonnateur)
5 crédits [cours magistral: 24h] deuxième quadrimestre Français

SOCA-D313 (optionnel) — Sociologie du travail et Chaire FGTB | Meike Brodersen (Coordonnateur)
5 crédits [cours magistral: 36h] 1e et 2e quadrimestre Français

SOCA-D446 (optionnel) — Histoire du travail | Nicolas VERSCHUEREN (Coordonnateur)
5 crédits [cours magistral: 24h] premier quadrimestre Français

Possibilité de permutation avec la VUB

Les étudiants peuvent remplacer jusqu'à deux cours de leur programme par des cours équivalents, à choisir parmi les trois cours suivants, enseignés à la Faculté de droit et de criminologie de la VUB.

Attention, pour suivre un cours à la VUB une inscription au « Gastplan » de cette université est nécessaire. Les renseignements sont à prendre auprès de la Faculté de droit et de criminologie de la VUB.

Au maximum deux cours à choisir parmi

DROI-Y008 (optionnel) — Sociaal handhavings- en procesrecht
5 crédits [cours magistral: 18h] année académique Néerlandais
en remplacement de DROI-C4029

DROI-Y009 (optionnel) — Welzijn op het werk en arbeidswetgeving
5 crédits [cours magistral: 18h] année académique Néerlandais
en remplacement de DROI-C681

DROI-Y010 (optionnel) — Grensoverschrijdende tewerkstelling
5 crédits [cours magistral: 18h] année académique Néerlandais
en remplacement d'un cours optionnel